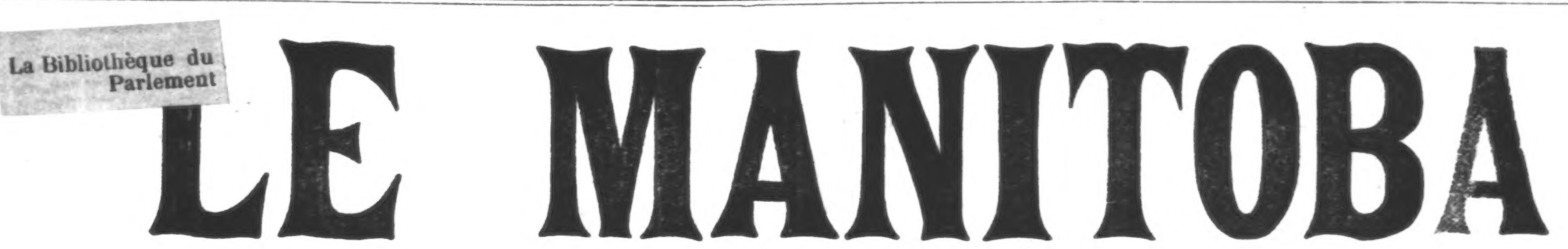
Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 12 Septembre 1900. No. 43.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis, $1.00 par année
Europe (compris le port), ... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subsequente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérees au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'etranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.



JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS;
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Notes Politiques

Quelques journaux libéraux font les braves et chantent bien haut que la prochaine bataille électorale va être une facile victoire pour sir Wilfrid. Voici pourtant ce qu'un de leurs chefs les plus expérimentés vient de dire dans une assemblée publique à Norwich :

"Je serais fâché que nos amis d'ici et d'ailleurs crussent à une lutte facile. Je n'ai pas le moindre doute que dans Ontario et spécialement dans l'Ouest, nous serons obligés de nous battre comme jamais nous nous sommes encore battus."

"Obligés de vous battre comme jamais vous ne vous êtes encore battus," je crois bien !

***

Depuis la confédération, les élections générales ont été tenues aux dates suivantes : 1867, sept., 20 ; 1872, juillet, 20 ; 1874, janvier, 22 ; 1878, sept., 17 ; 1882, juillet, 20; 1887, février, 22; 1891, mars, 5 ; 1896, juin, 23 ; 1900, nous le saurons bientôt.

***

Le "Free Press" d'Ottawa est d'avis qu'il est malheureux que M. Wilfrid Laurier ne soit pas choisi pour régler les difficultés entre le Pape et le roi d'Italie. Mais quoi, reprend la "Gazette" de Montréal, le "Free Press" souhaiterait-il que le vieux Pontife perde le Vatican, et ait le même sort que les catholiques du Manitoba ?

***

Hugh John a battu Martin et Greenway—et il complètera son œuvre en battant Sifton. Il aura écrasé nos trois persécuteurs.

***

L'hon. M. Félix Marchand, premier ministre de la province de Québec est gravement malade. Les dépêches nous apprennent cependant qu'il se porte mieux depuis une couple de jour.

***

Nous trouvons dans nos échanges de l'est la dépêches suivante:

Montréal, 7 —D'après une information obtenue d'une excellente source à Ottawa et reçue en cette ville ce matin, la dissolution du Parlement fédéral aurait lieu le 18 septembre courant et l'appel au peuple serait fixé à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre.

***

Encourageante pensée du "Journal de Waterloo" :

"Celui qui règle tous les actes publics de sa vie sur les principes de la justice et de la morale, se voit souvent soumis à de rudes épreuves par ceux-là même qui devraient lui donner leur appui."

CINQUANTE-NEUF ANS DE PRÊTRISE

Dimanche dernier, le R. P. Dandurand, O.M.I., ci-devant curé de St-Charles et maintenant chapelain de l'Hospice Taché, célébrait le cinquante-neuvième anniversaire de son élévation à la prêtrise. Le T. R. M. Dugas lui a présenté les félicitations et les hommages de tous, à la grand'messe, et le public est allé lui serrer la main dans les salons de l'archevêché, après l'office

Nous présentons nous-mêmes, nos respects au vénérable religieux, dont nous célèbrerons bientôt les noces de diamant sacerdotales.

CYCLONE

Un cyclone terrible est passé sur la cité de Galveston, située sur les bords du golfe du Mexique, dans une ile. L'eau de la mer a été soulevée par l'ouragan et a inondé la ville. Plusieurs milliers de personnes y ont perdu la vie. La destruction de la propriété se chiffre par au delà de 10 millions de piastres.

LA GUERRE

EN AFRIQUE

Londres—Lord Roberts télégraphie de Beltast en date du 1er septembre :

"Aujourd'hui, au nom de Sa Majesté, j'ai lancé une proclamation annonçant que désormais le Transvaal formait partie de l'empire de Sa Majesté.

***

Londres—Les opérations de la semaine dernière dans l'Afrique du Sud ont fait revivre l'espoir d'une prompte conclusion de la guerre. Cet espoir est basé sur la manière relativement facile dont le maréchal Roberts et le maréchal Buller ont délogé l'armée du général Botha de la position qu'elle occupait à l'entour de Machadodorp, et capturé le commandant Olivier près de Winburg. Ce dernier coup est le premier succès anglais contre une chevauchée d'un contingent boer. Il est dû aux troupes du Queensland, qui montrent pour la tactique des Boers, une aptitude dont la cavalerie anglaise est tout à fait incapable, et qui pourra avoir d'importantes conséquences en faisant cesser la guerre de guerillas au sud du Vaal. Il en serait certainement ainsi si le général Dewet était retenu dans le nord. Les mouvements de Dewet sont inconnus. On apprend d'un côté qu'il est encore avec Delarey auprès de Rustenburg, tandis que de l'autre on certifie qu'il se dirige rapidement vers Ladybrand, où 1,500 boers sont en train d'attaquer la garnison. Si cette nouvelle est vraie, la capture d'Olivier serait sans importance, car Dewet, étant complètement maître de la situation dans la colonie de l'Orange River, peut être sûr d'attirer à lui toute la population boer partout où il lui plaira de se montrer. Même à l'endroit où les Boers ont réellement rendu toutes les armes qu'ils avaient, ils ne demanderont pas mieux que de l'aider en lui donnant des chevaux, des provisions et en le renseignant sur les mouvements des Anglais. On peut dire en toute assurance que tant que Dewet sera en liberté au sud du Vaal, 20,000 hommes de troupes anglaises qui pourraient être employées aux opérations du Transvaal y seront immobilisées. Le hardi éclaireur boer Théron a essayé, la semaine dernière, une des ruses de Dewet en attaquant le chemin de fer à six milles au sud de Johannesburg, mais c'était trop près de la forte garnison de cette ville et il a été facilement repoussé.

Toutes les opérations, en dehors du point central qui est à Machadodorp, où la principale armée est engagée, dépendent ainsi de Dewet, bien que des combats locaux puissent se continuer après sa capture ou en son absence.

***

Prétoria—Kruger et Steyn sont rendus à Barberton. On croit qu'ils se préparent à laisser le pays. On pense généralement que la guerre est sur le point de finir, mais si les Boers s'obstinent à faire des raids, les Anglais y passeront encore beaucoup de chevaux.

Buller s'est avancé de 14 milles vers le Nord-Ouest, le long du chemin de Lydenburg, et a traversé la rivière Crocodile, à Badfontein. Il a constaté que les Boers se concentraient dans les montagnes Crocodiles.

On signale plusieurs escarmouches. L'Angleterre envoie toujours des troupes à Roberts.

EN CHINE

Londres—On est sans nouvelle concernant la situation à Pékin, ainsi qu'au sujet de l'attitude des puissances à l'égard des propositions qui ont été soumises au concert européen.

On mande de Shanghai qu'un édit impérial lancé à Tai-Yuan-Fu, nomme Li Hung Chang tuteur de l'héritier présomptif du trône, et le Prince Ching, commissaire pour négocier la paix.

Quatre vaisseaux de guerre allemands sont arrivés à Woo Sung, le 3 septembre.

L'opinion s'affirme contre la proposition de l'évacuation immédiate de Pékin, et on croit en certains quartiers que l'on peut s'attendre à une opinion de même nature de la part des ministres. Comme on l'a déjà dit, les propositions de la Russie sont susceptibles de modifications, et on pense dans les cercles bien informés, que Lord Salisbury s'efforce de les concilier avec les conditions formulées d'abord par le gouvernement de Washington.

D'après une dépêche spéciale de St Pétersburg, parlant de la question de la Mandchourie, les autorités russes répudient toute intention d'occuper d'une façon permanente ou d'annexer la Mandchourie.

La dépêche ajoute que la Russie ne réclamera aucune concession territoriale, pourvu que les autres puissances n'en réclament pas, et elle exprime l'espoir que la question des indemnités peut être réglée par la coopération des puissances alliées.

Paris—Le consul français, à Canton télégraphie, en date de lundi, 3 septembre, que la canonnière française "Comète" est retournée à Canton. Il ajoute que son voyage à Swaton a eu un bon effet, qu'il a mis fin aux troubles et à l'agitation contre les étrangers, qui se propageaient dans la région nord de Kouang-Toung, c'est-à-dire la province de l'est.

Le consul dit aussi qu'un missionnaire a été attaqué et blessé dans le district de Fat Kong, à 100 kilomètres de Canton.

***

Le gouvernement anglais attendra d'avoir un rapport de Sir Claude MacDonald avant d'énoncer sa politique chinoise. La presse s'oppose à l'évacuation de Pékin, mais les cercles officiels y semblent favorables. On sait qu'il ne s'agit que du départ des troupes de Pékin et non de toute la Chine.

La France n'a pas encore répondu à la Russie au sujet du rappel des troupes de Pékin. La France considère la paix comme étant de première nécessité dans la situation, mais n'est pas tout à fait certaine que le rappel des troupes de Pékin soit le moyen le plus expéditif d'obtenir ce résultat.

***

Londres—Le correspondant du "Times" à Shanghai télégraphie:

"Un édit impérial daté du 19 août et adressé à Li Hung Chang, au nom de l'Empereur, explique que vu les dangers d'un assaut étranger sur Pékin, l'Empereur a cru de son devoir d'accompagner l'Impératrice à l'Ouest, après avoir ordonné à Yung Lu, Hsu Tung et Tsung Chi de rester à la capitale et de gouverner.

Craignant que les puissances soient irritées et peu disposées à la paix, l'Empereur ordonne à Li d'user de tous les efforts pour ouvrir les négociations.

Il loue Li et l'assure de la reconnaissance impériale.

Un autre édit ordonne la protection des étrangers.

Des dépêches de Hong Kong rapportent de persistantes rumeurs d'un prochain soulèvement contre les étrangers et il y a beaucoup de malaise là.

Les Russes marchent sur Kirwin et s'empareront ensuite de Moukden.

Nouvelles de Quebec

ROBERVAL

Mardi midi, le 4, les citoyens de Roberval aperçurent tout à coup une fumée épaisse s'élever sur les hauteurs, en arrière du village. On apprit presqu'aussitôt que c'était la maison d'un brave cultivateur, M. Gédéon Bonneau, qui était embrasée. La maison a été complètement détruite, mais on a eu le temps heureusement de sauver presque tous les effets de ménage, le linge et les meubles. L'incendie est dû à un feu de cheminée. M. Bonneau, qui était au village dans le temps, est arrivé chez lui alors que sa maison n'était plus qu'un monceau de cendres. Il n'y avait que deux femmes et un enfant à la maison lorsque le feu a originé.

M. et Mme Geo. P. Marcotte sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal et Québec. Madame Marcotte s'est rendue jusqu'aux Etats-Unis, à Frye, dans le Maine, où demeure son père.

MONTRÉAL

Une de nos plus anciennes maisons de commerce, celle de Thibaudeau Bros. & Co., marchands de marchandises sèches en gros, fermera ses portes le 31 décembre prochain.

La maison Thibandeau existe depuis au delà d'un siècle. Elle fut fondée à Montréal par un M. Brière, français d'origine qui se mit en société avec M. Edouard Masson, seigneur de Terrebonne.

M. Adélard Cloutier, de Montréal, vient de prendre une action de $5,000 en dommages pour fausse arrestation contre M. Charles A. Campbell, propriétaire de l'hôtel Grand Union, de Toronto.

M. Clourier avait voulu payer un compte d'hôtel par un chèque sur une traite; celui-ci a été refusé et le porteur a été arrêté. Depuis, il a été acquitté et il demande compensation pour l'injure qu'il a subie.

La compagnie du cimetière de Mont Royal a donné avis qu'elle présenterait un bill à la prochaine session de la législature, demandant le pouvoir d'ériger et d'opérer un four crématoire et établissant des règlements pour la régie de ce four.

SOREL

M. Frs Lefebvre, avocat, de la société Ethier et Lefebvre, s'est blessé assez gravement en faisant une chute, à la gare du chemin de fer des Comtés-Unis, ces jours derniers, à son retour de Montréal. Il a dû garder la maison. Aujourd'hui il se porte relativement bien.

Les bonnes dames qui avaient bien voulu entreprendre de servir les repas à bord du "Trois-Rivières," lors du pèlerinage de MM. Cardin et Sénécal, lundi et mardi derniers, ont pu verser dans la caisse de l'hôpital, la jolie somme de $214

Les recettes provenant des mêmes sources, dans le cours de l'été ont rapporté $523.

Honneur à ces dames qui s'imposent si généreusement bien des sacrifices au profit des pauvres et des orphelins.

SHERBROOKE

Une chasse à l'ours fort excitante a eu lieu, mardi dernier, à Kingsey. Un habitant de l'endroit aperçut une mère ourse et ses deux petits dans son champ d'avoine. Il saisit une fourche et voulut leur courir sus. La mère ourse ne l'entendit pas de cette manière-là. C'est elle qui organisa une chasse à l'homme armé d'une fourche et le fit détaler au plus vite dans sa maison. L'ourse et ses oursons purent ensuite regagner tranquillement la forêt.

ST-PAUL DE L'ILE AUX NOIX.

Jeudi dernier, les Frères Maristes, de St-Georges d'Henryville, au nombre de cinq, étaient en promenade ici et se sont rendus à Stottville, faisant le trajet, aller et retour, à pied.

Le maître d'école de Fouilly-les-Oies est en contemplation, avec un de ses élèves, devant la tour Eiffel.

—Comme elle est haute ! dit l'enfant.

—Surtout par ces chaleurs, explique le maître, à cause de la dilatation du fer !

Le Manitoba.
Mercredi, 12 Septembre 1900

Un Discours de M. Sifton

Le 5 septembre, à Brandon, le ministre de l'Intérieur a ouvert sa campagne électorale par un long discours où il s'est défendu péniblement de sa mauvaise administration. Ses amis appellent ce discours un exposé de la politique du gouvernement. Qu'y lisons-nous concernant la question scolaire? Voici les paroles memes de M. Sifton, d'après la version du "Free Press," son organe.

"La question scolaire a été réglée d'une façon qui a été trouvée satisfaisante parce que depuis l'époque où il a été effectué, il y a quatre ans, aucun membre de la Chambre des Communes ni du Sénat n'a jugé bon d'attaquer ce règlement ou de proposer quelque résolution en censurant les termes ...... C'est une question dont je considérais le règlement nécessaire avant que de consentir à entrer dans le gouvernement, et je rappelle à ceux qui prirent part avec moi à la campagne électorale de 1896, qu'on les a consultés touchant les conditions de ce règlement ......"

Ces paroles ne nous causent aucune surprise. Elles sont d'un homme que les scrupules, en politique, n'ont jamais étouffé. Il a été d'abord, comme membre de la législature provinciale, l'un de ceux qui nous ont traînés au gibet. Il s'est ensuite servi de la question scolaire pour s'assurer un siège dans le cabinet d'Ottawa. Entre temps, il est allé nous calomnier dans Ontario. Pour lui, n'importe quelle transaction, pourvu qu'elle nous laisse pantelants entre les griffes d'une loi spoliatrice, est un règlement satisfaisant. M. Sifton est bien sûr que celui auquel il fait allusion ne dépasse point en libéralité la mesure de ses affections pour nous, car, avant de s'y fier, il en a conféré avec feu M. McCarthy, lequel lui a dit que la nouvelle corde nous tiendrait aussi bien ligottés que celle de 1890. Donc, c'est une merveille que cette corde appelée, par stratégie politique, un règlement.

Ouvrons ici une parenthèse pour une remarque qui se présente à notre esprit comme un argument irrésistible.

S'il y a, parmi les catholiques, quelques bons hommes qui croient sincèrement que le pseudo-règlement de 1896 nous a rendu nos écoles, nous leur demandons simplement de considérer s'il est plausible de croire que M. McCarthy, l'un des adversaires les plus acharnés que nos droits aient eus, aurait consenti, au lendemain de la victoire des hommes qui avaient fait cause commune avec lui contre nous, à nous donner ce qu'il nous avait refusé si cruellement jusque là?

Cette hypothèse est inadmissible. Or, le règlement, quoique sanctionné par d'autres, est réellement de la fabrication de M. McCarthy. Ce fait seul, en dehors de tout examen et de tout argument, nous conduit à la conclusion que l'arrangement de 1896, soustrait d'ailleurs soigneusement à notre révision, n'est, ni dans son esprit ni dans sa forme, un remède à nos justes griefs.

Dans les paroles que nous citons plus haut, M. Sifton s'arroge une attitude qui n'est pas d'accord avec la vérité. D'après lui, il aurait posé comme condition de son entrée dans le cabinet le règlement de la question scolaire. Pour parler exactement il lui aurait fallu dire que l'on s'est uniquement servi de lui comme d'un outil pour tailler ce nouveau bloc destiné à recevoir les têtes catholiques qu'un premier coup de hache n'avait pu abattre.

Mais, au fond, les prétentions de M. Sifton là-dessus nous importent peu. Lui et ses compagnons peuvent à leur aise se disputer le mérite d'une initiative aussi peu juste, aussi peu généreuse. Quand viendra le temps pour l'histoire de distribuer les hontes sur tous ceux qui ont pris part à cette transaction, elle pourra sans crainte les marquer tous d'un large trait noir.

Mais il ne nous convient pas de laisser passer sans la contredire l'assertion de M. Sifton, que nul ne s'est élevé, au sein du parlement, contre ce pseudo-règlement.

Plusieurs membres du parlement ont vigoureusement protesté contre cette capitulation. A toutes les sessions et à maintes reprises, ils ont fait entendre, aux Communes aussi bien qu'au sénat, les réclamations de la minorité. C'est au point que les organes memes de M. Sifton les ont à ce propos constamment outragés, leur reprochant leur intransigeance. Et le ministre de l'Intérieur, avec le sans-gêne et l'absence de scrupules qui le caractérisent, vient après cela affirmer que nul au parlement n'a blâmé ou attaqué le faux règlement qu'il veut nous imposer!

C'est un exemple de ce que certains hommes peuvent oser en politique. Le droit, la justice, la vérité, rien n'est sacré pour eux.

Nous espérons qu'ils ont fini de faire des dupes parmi nous, et que ces complices de M. Greenway vont bientôt recevoir comme lui le châtiment de leur injuste politique et de leur mauvaise foi.

Le Langage des Chefs Libéraux

Le "Globe" du 3 sept., organe libéral, rapporte les paroles suivantes prononcées à Ste-Marthe, dans le comté de Vaudreuil, par M. Harwood, le député de ce comté, et par l'hon. sénateur J. P. B. Casgrain, de la division de Lanaudière:

"La question scolaire manitobaine," dit M. Harwood, "a été réglée par le gouvernement. La preuve en est dans le fait que M. l'abbé Cherrier, un prêtre catholique, a accepté la position de membre du Bureau Consultatif au département de l'Education."

L'hon. sénateur Casgrain, venant à la suite de M. Harwood, s'exprime comme suit:

"Qui peut dire aujourd'hui que la question scolaire n'a pas été réglée par le gouvernement? Le Pape a ordonné aux évêques d'accepter le règlement Laurier-Greenway, et les évêques n'ont pas lancé de mandement depuis 1896. Si le règlement n'était pas satisfaisant, c'était le devoir de l'Eglise de le dire, mais Elle n'a pas dit un mot. Aux dernières élections locales au Manitoba, les trois circonscriptions françaises ont élu des partisans de M. Greenway, montrant par là qu'elles étaient satisfaites du règlement, mais les orangistes ne pouvaient pardonner à M. Greenway d'avoir tant fait pour les catholiques; ils soulevèrent le sentiment protestant contre lui et lui infligèrent une défaite."

Voilà comment on parle aujourd'hui. On a jeté le masque tout à fait.

Il est difficile d'accumuler en aussi peu de paroles autant d'insolence, d'erreurs et de niaiseries.

Si ingrat que soit le rôle de contradicteur, nous devons élever la voix contre de pareilles déclamations et appeler sur la tête de ceux qui s'y livrent l'opprobre public.

Paroles de l'Hon. M. Taillon

Les sympathies de l'hon. M. Taillon nous sont fidèles. Parlant à Kamouraska, le 26 août, dans une grande assemblée, l'éminent homme d'Etat s'est ainsi exprimé:

"M. Pacaud nous demande ce que nous ferons de la question des écoles. Je lui répondrai: que les libéraux commencent d'abord par enlever les obstacles qu'ils ont mis au règlement de cette question, et si nous revenons au pouvoir avec la majorité dont dispose aujourd'hui sir Wilfrid Laurier, ils verront ce que nous pouvons faire. M. Laurier déclare partout que la question des écoles est réglée. Mais son fameux règlement a été soumis à Rome, et Rome a déclaré qu'il était incomplet, insuffisant et défectueux. Dans son Encyclique, le Saint Père recommande aux catholiques de prier pour le triomphe de la justice. Quelques libéraux ont pris cette recommandation aux prières soit pour un décédé, soit pour un malade. Sir Wilfrid Laurier, lui, s'est dit: C'est pour un décédé. Et voilà pourquoi il déclare aujourd'hui que la question est réglée.

Ce règlement fait penser au cas d'un débiteur malhonnête, que la loi ne peut atteindre et qui répondrait à ses créanciers: "Je vous dois, mais je ne vous paierai pas." C'est comme cela que sir Wilfrid Laurier a réglé la question des écoles.

Comme la conduite honteuse et indigne du premier ministre diffère de celle de sir Charles Tupper. Lors du débat de l'adresse en 1897, sir Charles Tupper a offert à M. Laurier tout son appui et son concours pour le règlement de la question des écoles. Pourquoi le premier ministre libéral a-t-il rejeté l'offre du chef de l'opposition? S'il eût pris sir Chs Tupper au mot comme c'était son devoir, il y a longtemps que cette question serait sortie du domaine de la politique et que justice pleine et entière aurait été rendue à nos compatriotes et aux catholiques du du Manitoba. Sir MacKenzie Bowell a tenu la même conduite au sénat que sir Chs Tupper à la Chambre des Communes. Et sir Wilfrid Laurier n'a pas voulu restaurer les droits de la minorité manitobaine, comme il l'avait promis en 1896."

L'Opinion Publique

L'organe libéral, le "Gleaner", continue à faire le procès du gouvernement Laurier.

Le "Gleaner est l'un des journaux qui ont aidé le gouvernement Laurier à monter au pouvoir. Mais il n'en veut plus. Ce gouvernement a manqué à toutes ses promesses, dit-il: et le "Gleaner" fait un appel à tous les libéraux honnêtes pour le renverser. Voici quelques-unes de ses paroles:

"A la tête des affaires depuis quatre ans, sous les plus favorables conditions pour accomplir des réformes, avec un surcroît de revenu étonnant et une complète absence de questions irritantes susceptibles de diviser le Parlement, le cabinet d'Ottawa a-t-il rempli les clauses sur lesquelles le peuple s'est appuyé pour le placer au pouvoir? Les faits sont là pour répondre. Les libéraux devaient réduire la dette publique, ils l'ont augmentée de huit millions; ils affirmaient que les affaires du pays pouvaient être conduites avec une dépense de quarante millions, il en ont dépensé plus de cinquante; ils promettaient de favoriser la colonisation et ils ont accordé plus de neuf millions d'acres de terres aux compagnies de chemins de fer; ils devaient protéger le cultivateur contre les extorsions des grands industriels; et le fil de fer, les clous, les instruments aratoires, l'huile de pétrole se vendent aux cultivateurs canadiens plus cher qu'on peut les acheter aux Etats-Unis

"Ces faits sont patents, ils sautent aux yeux, et dans chacun d'eux réside la preuve que l'administration Laurier a non seulement manqué à ses promesses, mais encore a agi de la manière même qu'elle condamnait chez ses prédécesseurs.

....

"Il n'y a pas un député libéral n'ayant pas promis aux électeurs, avant 1895, un gouvernement d'honnêteté et d'économie. Peut-il bien maintenant, regarder en face ces mêmes électeurs et leur affirmer que ses chefs ont répondu à leur attente? N'est-il pas de milliers de libéraux qui rougissent de la politique des quatre ans qui viennent de s'écouler et qui reconnaissent que les hommes qui nous gouvernent à Ottawa ont failli à leur mandat?"

Si les hommes qui nous gouvernent à Ottawa ont, d'près leurs propres amis, failli à leur mandat, il ne reste qu'une chose à faire, c'est de les dégringoler du pouvoir.

Le Comté de Saint-Boniface

La contestation de l'élection de Saint-Boniface s'est terminée la semaine dernière par la démission de M. Bertrand.

Nous ne savons pas quand aura lieu l'élection que la vacance du siege va nécessiter.

A MONTREAL

Hier et avant-hier, Sir Charles Tupper et l'Hon. Hugh J. Macdonald ont tenu de grandes assemblées à Montréal, l'une au Windsor, pour les Anglais, et l'autre au Monument National, pour les Canadiens-français. Ces démonstrations ont eu un succès extraordinaire et qui donne peut-être l'assurance définitive du triomphe des conservateurs dans la province de Québec.

Politique Provinciale

Le chef du gouvernement provincial va rentrer dans l'arène fédérale.

M. Hugh J. Macdonald a remporté l'automne dernier une brillante victoire. Il a débarrassé la province d'un gouvernement néfaste. Voici qu'on l'appelle sur un autre terrain. Les électeurs de Brandon lui ont demandé de les représenter au parlement fédéral.

M. Hugh J. Macdonald aura à faire la lutte à M. Sifton. Habitué à triompher, il l'emportera sur le ministre de l'Intérieur, déjà battu virtuellement aux élections locales de l'automne dernier.

La défaite de M. Sifton, cela nous va merveilleusement. Et du moment que M. Hugh J. Macdonald se charge de la besogne, nous lui souhaitons le succès le plus complet. Nous ne pensons pas qu'il y ait un ministre qui mérite plus que M. Sifton d'être répudié par le peuple.

Nous parlons ici au point de vue général.

Nous plaçant au point de vue de la minorité catholique de cette province, cette défaite de M. Sifton est encore plus désirable. Il est l'un de nos persécuteurs. Avec ces gens-là nous n'avons pas à marchander notre réprobation.

Bien qu'ayant accepté la candidature à Brandon, M. Macdonald n'a pas encore démissionné comme premier ministre du Manitoba. Il ne sera tenu de le faire qu'à la veille de la nomination officielle. Il n'est pas probable cependant qu'il attende ce moment-là. Nous pouvons donc nous attendre, d'un jour à l'autre à des modifications dans la composition du cabinet provincial.

Que seront-elles?

A quoi bon nous fatiguer d'avance pour le savoir?

Il est certain que M. Macdonald, se retirant, aura un successeur! Il sera toujours temps de l'apprécier.

Constatons seulement que les suffrages semblent aller du côté de M. Roblin.

La détermination de M. Macdonald a été reçue avec enthousiasme par les provinces de l'est. On y voit un nouveau gage de la victoire que vont remporter les conservateurs aux prochaines élections.

Hugh John

Personne ne doute de la prochaine victoire de l'hon. Hugh John Macdonald contre M. Sifton, ni du succès immense qu'il remportera dans tout l'Ouest, dans l'intérêt du parti conservateur, parce que le premier ministre du Manitoba s'est attaqué jusqu'à présent aux plus forts lutteurs du parti libéral et les a toujours terrassés. Il s'est présenté contre Isaac Campbell et l'a tellement battu que celui-ci n'a plus osé se montrer ensuite sur le champ de bataille. Il s'est présenté ensuite contre Joe Martin, et celui-ci a été écrasé de telle manière qu'il a été obligé de quitter le Manitoba et de transporter ses pénates à la Colombie Anglaise. Il s'est attaqué ensuite à Greenway, qui comptait 32 partisans dans une chambre de 40 membres, et Greenway a été battu à plate couture.

Aujourd'hui, il livre bataille au jeune Napoléon de l'Ouest, et tout le monde est convaincu que le héros du Yukon marche maintenant à une défaite certaine.

C'est le Waterloo du parti libéral que l'on va bientot enregistrer dans nos annales politiques.

—"Morning Telegram".

Le R. P. Dandurand, O. M. I., depuis de longues années curé de St-Charles, vient d'être rappelé à St-Boniface, par Mgr Langevin, à cause de son grand âge. Le vénérable religieux a 82 ans; c'est l'un des plus vieux prêtres du Canada; il a donc droit au repos. Au lieu de la desserte d'une paroisse, il sera ici chapelain de l'Hospice Taché. Le R. P. Beaudin, O. M. I., le remplacera à St-Charles.

S'EN REVIENNENT-ILS?

Nous lisons dans le "Journal de Waterloo" du 6 septembre:

"Une certaine presse nous vante sans cesse la prospérité actuelle du pays et l'aisance des classes agricole et ouvrière. Elle le fait avec trop de persistance pour ne ne pas croire qu'elle force un un peu la note. Elle donne, comme signe de cette prospérité, le retour des Canadiens-français des Etats-Unis.

Nous voudrions bien que cela fût vrai, tant nous sommes convaincus qu'il n'y a d'espoir, pour nous, de jamais former une nation distincte, qu'en gardant réunis autant que possible tous les représentants de notre race. Malheureusement tout observateur tant soit peu attentif ne tarde pas à s'apercevoir que c'est tout simplement le désir de pousser de l'avant leur parti politique qui fait parler ces journaux de la sorte.

Le gouvernement libéral que nous avons depuis quatre ans disent les organes ministériels, a fait la prospérité du pays; et la preuve de cette prospérité se trouve dans le rapatriement de nos compatriotes.

Il faut être à bout d'arguments pour prétendre que le Canada est prospère parce que ses enfants émigrés reviennent sur leurs fermes ou dans les villes ou villages qu'ils avaient quittés. Bien d'autres causes pourraient les ramener dans la patrie. Il est de fait que notre pays traverse, actuellement, une ère de prospérité relative; mais dire, pour cela, que les Canadiens s'en reviennent, c'est vouloir tromper le public. Le fait est que dans les campagnes environnantes, nous n'avons jamais vu autant de familles laisser leurs propriétés pour aller chercher de l'ouvrage dans les manufactures américaines. Il est certain que pour une famille qui arrive, il en est, hélas! deux et même trois qui s'en vont.

Nous n'accusons pas le gouvernement actuel d'être la cause de cet exode des nôtres; les causes de cette émigration se trouvent probablement ailleurs que dans le mode de gouverner de tel ou tel parti politique; nous soutenons seulement que c'est, pour un journal, vouloir tromper ses lecteurs, que de chercher à leur faire croire que grâce au régime bienfaisant du gouvernement libéral, les Canadiens émigrés reviennent au pays. Ceux qui envahissent notre patrimoine et viennent s'établir au milieu de nous, ceux qui sont l'objet des sollicitudes de nos gouvernants, ce sont les barbares des steppes de la Russie et les Juifs de la Roumanie. Nous le disons avec douleur, telles sont les gens qui prennent les places laissées vides par nos frères expatriés.

NICOLAS II ET LES ANARCHISTES

Paris—Des avis reçus de Vienne disent que tout était préparé pour le voyage du tsar à Paris, mais qu'il a été ajourné par suite de rapports disant que les anarchistes allaient profiter de cette occasion pour attenter à la vie du souverain. La police de Vienne fut avisée qu'un émissaire des anarchistes américains était venu récemment en Europe afin de préparer cet attentat contre le tsar, et que l'on avait perdu toute trace de lui depuis son débarquement.

A la suite de ce rapport, les autorités sont dans la consternation, et cherchent l'anarchiste de tous côtés.

EMPEREUR PRÉDICANT

Voici le texte de la péroraison du sermon prêché par Guillaume II à ses troupes partant pour la Chine:

"Dieu puissant! grand maître des batailles! nous élevons les bras pour t'invoquer. Protège les vies de nos enfants! Mène-nous à la victoire! Nous recommandons à ta bonté les malades et les blessés; sois leur consolation et leur force! Cicatrise les blessures qu'ils recevront pour leur Dieu et pour leur pays! Tiens-toi près d'eux dans leurs derniers moments, et endors-les dans leur dernier sommeil! Dieu bon, Dieu juste, nous avons confiance en toi! Conduis-nous, car c'est en ton nom que nous élevons nos étendards! Dieu magnanime, bénis-nous! Ainsi soit-il."

Les RR. SS. Pomainville et Evason, de la congrégation des religieuses de la Charité, sont arrivées de Montréal la semaine dernière.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

M. l'abbé Rocan, de LaSalle, a passé quelques jours de la semaine derniere à l'archevêché.

M. l'abbé Béliveau a été nommé, par Mgr l'archevêque, chapelain du couvent de St-Boniface.

La nouvelle supérieure du couvent de St-Boniface est la R. S. Marie-Laurent, arrivée récemment de Montréal.

Le télégraphe nous apporte la nouvelle de la mort de Mgr Frs-Xavier Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, France.

M. l'abbé Trudel, vicaire de la cathédrale, a fait un voyage de quelques jours à Minneapolis, où il a fait visite à l'une de ses sœurs.

Le R. P. Suffa, O.M.I., allemand de naissance, est arrivé ici ces jours derniers, venant de Rome. Il aura la desserte de l'église du St-Esprit, conjointement avec les RR. PP. Kulawy.

Il existe dans le diocèse de Springfield, aux Etats-Unis, l'un des plus déplorables conflits que l'on puisse imaginer. Un prêtre, du nom de Jean Berger, s'est réfugié dans la paroisse de Ste-Anne, au village de North Brookfield, et il y exerce le ministère sacré depuis longtemps contre le gré de l'évêque du diocèse. Quoique déjà averti à plusieurs reprises, il continue de braver l'autorité religieuse, trouvant d'ailleurs dans les membres de la paroisse, un concours malheureux. Les choses en sont rendues au point que Mgr Beaven, évêque de Springfield, vient de lancer un décret par lequel Jean Berger, le prêtre, et les personnes qni communiqueront avec lui dans les choses divines, à partir du 16 sept. courant, seront excommuniés

BAZAR

St-Laurent, Man., 10 septembre, 1900.—Le bazar au profit de l'église de St-Laurent s'ouvrira ici le 23 octobre prochain. Les dames de la paroisse n'ont rien épargné pour en faire un succès et tout leur donne bon espoir. Les concours entre les trois candidates, Melles O. Goulet, J. Cinq-Mars et A. Bonneau, se terminera avec ce bazar, et la lutte parait devoir être rude et la victoire bien contestée. Tous les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à nous rednre une petite visite en cette occasion.

Nous attendons la visite de S. G. Mgr Langevin, samedi prochain, ensuite Sa Grandeur doit se rendre jusqu'à Dog Creek; pour la première fois ces sauvages auront le bonheur de le voir.

M. l'abbé Cherrier fait actuellement construire une belle et spacieuse addition au presbytère de l'église de l'Immaculée Conception.

DECES

Nous avons à enregistrer la mort de Mme Boucher, épouse de M. Achille Boucher, de cette ville. La défunte a succombé après quelques jours de maladie. Les funérailles, qui ont eu lieu lundi matin à la cathédrale, ont réuni un grand nombre de parents et d'amis. Mme Boucher était membre de la Société des Dames de Ste Anne. Nos sincères condoléances à la famille

M. et Mme Edmond Lafrance. de Winnipeg, avaient la douleur de perdre leur troisième fils, Alphonse, la semaine dernière. Les funérailles ont eu lieu samedi; le corps a été inhumé au cimetière catholique du Fort Rouge.

Dimanche dernier, avait lieu à la cathédrale, la sépulture de Germaine, enfant de M. Elzéar Beaupré, décédée vendredi à l'âge de 12 mois. Un groupe nombreux a suivi le cercueil. Nos condoléances à la famille.

M. et Mme Noé Lanctot, de Ste-Anne, ont eu la douleur de perdre leur fils unique, Louis-Joseph-Noé, décédé le 8 du courant, à l'âge de dix-huit ans et dix mois. Nous offrons nos condoléances à la famille affligée.

MENUS PROPOS

Capoulade de Marseille, est très fier de son neveu qui vient d'être reçu bachelier, à dix-sept ans, avec la note très bien.

—Bachelier ès quoi? lui a demandé son ami Cabistrol.

—Es...traordinaire, mon bon!

A l'exposition.

Une dame, qui n'est plus de la première jeunesse, à son mari:

—Quand tu auras fini de regarder ces Hollandaises.

—Chère amie, c'est à cause de leur costume national.

—Moi aussi, je suis dans mon costume national. Est-ce que les étrangers me regardent pour ça?

—On répétait, devant un vieux commerçant peu délicat, cette maxime si connue qu'elle en est banale:

—Le bien volé ne profite jamais.

—Cela dépend, répondit le bonhomme...s'il est bien administré.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le "Free Press" se plaint qu'un grand nombre de personnes chassent la poule de prairie en ce moment par toute la province.

—Les directeurs de l'Exposition de Winnipeg invitent ceux qui ont gagné des prix dans les différents concours, à se présenter à leurs bureaux. 435, rue Principale, pour y recevoir leurs chèques.

—Nous regrettons beaucoup d'apprendre que Melle Gabrielle Mollot, le sympathique professeur de piano, est gravement malade à l'Hôpital de St-Boniface. On a dû lui administrer les derniers sacrements.

—La "Winnipeg Creamery," dont M.S.M. Barré est le propriétaire, a reçu assez de crème jusqu'au 1er septembre pour faire 104,677 livres de beurre. C'est le résultat d'une bonne et sage administration, qui fait honneur à M. Barré.

L'élection des dignitaires de l'Association des Dames Patronesses de l'Hôpital a eu lieu mercredi dernier. Présidente, Mde S. A. D. Bertrand; vice-présidente, Mde Lambert; secrétaire, Mme Alfred Lévêque; trésorière, Mde F. Jean.

—Dimanche midi, à l'arrivée de l'Imperial Limited, à la gare de Winnipeg, les sacs de malles ont été jetés pêle-mêle à côté des rails et sont restés ainsi dans la boue pendant au-delà d'une heure. Ce service-là pourrait être fait avec plus de soin.

—MM. R. Goulet, J. B. Côté et J. Bernier sont allés à la chasse aux canards, ces jours derniers, à Notre Dame de Lourdes et à St-Léon. Ils ont été les hôtes de M. J. de Froment à N. D. de Lourdes et des Chanoines Réguliers à St-Léon. Leur chasse a été très heureuse.

—Dimanche dernier, M et Mde J. C. Smith, de Winnipeg, célébraient leurs noces de porcelaine. Leurs nombreux amis leur ont donné un fort agréable "surprise party" à cette occasion. Il y a eu présentation d'un service de porcelaine; cette présentation a été faite en termes heureux par M. J. B. Leclerc. M. Smith a fait un très joli discours de réponse. Musique, danse, réveillon, toasts, tout a été accueilli avec le plus bel entrain.

—On nous informe que le grain a germé ces jours derniers en plusieurs endroits de la province. On se souvient qu'il y a deux ans, tout cultivateur dont le grain avait germé pouvait en envoyer franco un échantillon à la ferme expérimentale d'Ottawa où un expert en déterminait le par cent de germination et, par conséquent, la valeur comme grain de semence. Il serait à souhaiter que les cultivateurs eussent le même avantage cet automne.

UNE VOYANTE

Paris a une nouvelle voyante: Mme Lay Fonvielle. Elle laisse bien loin derrière elle Melle Couesdon et son ange Gabriel.

Mme Lay Fonvielle ne s'embarrasse pas de parler en vers ni d'écouter des voix. Elle dit l'avenir simplement, sûrement, comme si elle lisait dans un livre ouvert.

—Qu'est-ce que vous pensez du Pape? lui a-t-on demandé.

—Le Pape, a répondu Mme Lay Fonvielle, mourra d'une faiblesse. On entrera un matin dans sa chambre et on le trouvera mort.

—Mais le nouveau roi d'Italie?

—Sa destinée est de périr asssiné comme son père.

Sur le tsar Nicolas II:

—On attentera à sa vie. Mais il ne mourra pas assassiné. Il aura bientôt un garçon.

Sur Guillaume II:

—Il mourra assassiné, mais pas assassiné comme les autres. Il mourra d'une mort lente, comme un empoisonnement. En tout cas, ni par le poignard, ni par le feu. Il mourra "victime."

Mme Lay Fonvielle voit, en outre, deux grands incendies à Paris: un théâtre et une usine. Puis des accidents de chemins de fer.

—Le maréchal de Waldersee ne commandera pas effectivement en chef les troupes alliées en Chine. Il mourra ou disparaîtra. C'est un géneral français qui guidera les opérations. C'est le général de Négrier. Attendons. C'est le mieux que nous puissions faire.

COMMERCE

Marchés de Saint Boniface et de Winnipeg corrigés le 12 sept. 1900

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 90
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 30
" Superieure XXXX	1 05
" Nestor	90
Gru, la tonne	12 50
Son, "	9 50

FOIN.

Foin de prairie, lère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

ON DEMANDE

Un maitre d'école pour le district scolaire de Ste-Elizabeth, No. 1072. le titulaire devra posséder diplôme de 2nde ou 3me classe; demandes reçues pas plus tard que le 27 septembre; entrée en fonctions le 8 octobre jusqu'à la fin de l'année; devra parler anglais et français couramment.

Fixer le prix et dire depuis combien de temps on enseigne.

THOS TUNNAH, Sec.-Tres.,
Morris, Man

AVIS

LOIS DE CHASSE

Avis est par les présentes donné que les périodes durant lesquelles il est permis de chasser sont les suivantes:

Le daim—du 15 septembre au 1er décembre.

Le canard—du 1er septembre au 1er janvier.

Poule de prairie, coq de bruyère et autre volatile du même genre—du 1er octobre au 15 novembre.

Faisan et perdrix—du 1er octobre au 15 novembre.

Pluvier, caille, becasse, bécassine et "sandpiper", du 1er août au 1er janvier.

La femelle du daim, de l'élan, du renne, etc., etc., ni les petits de tels animaux ne pourront en aucun temps être tirés, et nul ne tuera plus de deux mâles de chaque espèce de ces animaux par saison.

Il ne pourra être tué par une seule personne en une seule saison plus de 100 poules de prairie, coqs de bruyère, faisaos, perdrix ou autres volatiles du même genre, ni plus de 20 par jour.

Il n'est pas permis de tirer ou tuer aucun de ces oiseaux ou animaux entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant le lever du soleil, ni durant la journee du dimanche.

Les non-residents, s'ils veulent chasser, doivent se procurer un permis du département de l'agriculture et de l'immigration.

Nul ne devra avoir en sa possession aucune pièce des dits oiseaux et animaux durant la période pendant laquelle la chasse est defendue, excepté pour son usage personnel et celui de sa famille, comme nourriture ou pour des fins de domestication. Le faisan, la poule de prairie, le coq de bruyère et la perdrix ne peuvent être gardés pour la nourriture que 45 jours seulement après la fermeture de la saison de chasse.

Il est permis, pour des fins de domestication, de garder les oiseaux ou animaux ci-dessus mentionnes, mais dans ce cas il faut se procurer un permis du département de l'agriculture et de l'immigration.

Toute infraction aux lois de chasee est punissable de l'amende et de l'emprisonnement. Des poursuites peuvent être prises par n'importe qui et le poursuivant a droit à l'amende. Adressez toute communication concernant les infractions aux lois de chasse à W. M. Ingram, garde-chasse provincial, à Winnipeg. En s'adressant au departement de l'agriculture et de l'immigration, à Winnipeg, on peut obtenir des copies de la loi de chasse.

JOHN A. DAVIDSON,
Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration.

Winnipeg, 23 août 1900.

A Propos d'Agriculture

HYGIÈNE DE LA FERME

Pour s'assurer de l'air pur, il faut avant tout que les alentours de la maison de ferme soient gardés dans un état de propreté parfait. Les meilleures méthodes de ventilation servent de peu quand l'air est déjà souillé par les émanations d'eau stagnante ou des étables et surtout des porcheries négligées. Le premier pas est de changer radicalement ces état de choses. Il faut que la plus grande propreté soit observée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la maison. Les eaux sales, au lieu d'être jetées par la fenêtre ou dans une fosse, devraient être déversées, au moyen d'une gouttière, sur un morceau de terrain, dans un jardin ou dans un champ voisin. Ce terrain, remué de temps à autre, assure une filtration parfaite de ces eaux et la transformation rapide de leurs principes organiques en humus. Dans les récipients mobiles qui devraient, sur toutes les fermes, remplacer les fosses si dangereuses, quelques poignées de terre ou de cendres jetées chaque jour absorberaient les odeurs qui s'en dégagent. Ces conditions remplies et les alentours de la ferme nettoyés et purifiés, laissons circuler l'air dans la maison et les étables, non seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit.

Non seulement la ventilation est nécessaire à l'intérieur de la maison mais aussi à l'extérieur. Cette ventilation peut être produite par une haie placée à une distance raisonnable afin de ne pas donner trop d'ombrage. L'air circulant en dessous de la haie est refroidi, et cette différence de température crée un courant continuel qui modère de beaucoup la chaleur de l'été. En hiver, la protection qu'une bonne haie donne contre les vents froids est connus de tous. Il est aussi essentiel qu'une cave existe en dessous de chaque partie de la maison afin d'y créer une ventilation. Sans cette précaution, un air clos, stagnant s'y ramasse et pénètre dans les chambres au-dessus, mettant en grand danger la santé de la famille.

Voyez à ce que les fenêtres de votre demeure et de vos étables soient larges et laissent bien passer la lumière. C'est d'une importance capitale.

Parmi tous les bâtiments de la ferme, il n'en est aucun qui ne soit aussi négligé que la porcherie. La porcherie ne reçoit la visite du balayeur qu'aux moments perdus, tout au plus une fois par semaine. L'air et la lumière devraient y pénétrer librement. Les planchers devraient y être légèrement inclinés afin d'y favoriser le drainage, et, comme celui des étables, nettoyés chaque jour.

N'oublions pas de donner aux étables, durant les jours pluvieux en été, une couche de blanc de chaux. Non seulement un blanchissage fait paraître l'étable plus propre, mais y augmente l'effet de la lumière, et par conséquent l'assainit.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le lundi 27 août, la belle et florissante paroisse de Saint-Pierre-Jolys était en fête : on célébrait les noces d'or de M. et Mme Firmin Préfontaine. A 10 heures une messe solennelle avec diacre et sous-diacre réunissait à l'église autour des deux bons vieillards, leurs enfants, leurs petits-enfants, et leurs nombreux amis. M. et Mme Labonté, qui s'acheminent déjà vers leurs noces de diamant, conduisaient les époux, auxquels deux de leurs petits-enfants servaient de garçon et de fille d'honneur. Après une allocution bien touchante où M. l'abbé Fillion mit tout son cœur, le vénérable grandpère remit au doigt de sa fidèle compagne, l'anneau nuptial: depuis 50 années il a uni leurs deux vies: il n'a pas été une chaine mais un lien doux et bien-aimé, et c'est avec bonheur que les deux époux ont renouvelé la promesse solennelle de vivre ensemble jusqu'à la dernière heure pour s'entr'aider, s'aimer et se sanctifier mutuellement. Après la messe, un repas somptueux sous bois attendait les heureux témoins de cette imposante cérémonie. Quand l'appétit fut un peu apaisé les bonnes vieilles chansons, avec leurs refrains si entrainants, commencèrent à réjouir l'assistance; jeunes et vieux rivalisaient d'entrain et de gaieté. Puis vinrent les discours de circonstances. M. Arthur Hébert, préfet de la municipalité de De Salaberry, présente la première adresse au nom de la famille, à laquelle il est allié. Il fut vivement applaudi, ainsi que le jeune garçon d'honneur qui lui succéda. Les membres du clergé prirent ensuite la parole. Ils célébrèrent les vertus de ceux qui passèrent en semant le bien sur leur route, tant à Saint-Agathe qu'à Saint-Pierre-Jolys. Dieu les récompense aujourd'hui; il les a entouré d'une couronne d'enfants pieux et aimants qui rivalisent de délicatesse et de soins empressés, pour faire de leur vieillesse comme le soir d'un beau jour.

Il était déjà tard et les discours et les chansons vibraient encore pour redire mille fois à M. et Mme Firmin Préfontaine: "Dans dix ans nous reviendrons encore pour fêter vos noces de diamant.

UN AMI.

SAINT-ALPHONSE

Lundi, le 3 septembre, M. W Dégagné conduisait à l'autel Melle E. Gagnon. Nous présentons nos compliments et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

C'est le temps de la chasse aux canards; aussi nos nemrods s'en donnent-ils à cœur joie. Quelques-uns sont d'une adresse vraiment merveilleuse.

On n'a jamais fini de donner des nouvelles d'une paroisse quand on n'a pas dit un mot de la récolte. La récolte! Mon Dieu, elle n'est pas mauvaise, la récolte, après tout ce qu'on a dit. Ce n'est pas ce que nous avons à certaines années, mais nous avons encore lieu d'être satisfaits, étant donné cette année d'exceptionnelle sècheresse.

COLONISATION

Nous avons reçu le "Rapport du Congres de la Colonisation," tenu en novembre 1898. C'est un beau volume, de près de 400 pages, qui contient une grande variété d'études sur les choses de la colonisation. Nous n'avons pu encore que le feuilleter. Nous le lirons plus attentivement et nous y trouverons, nous en sommes convaincus, des pensées dont nous pourrons faire profiter nos populations et notre cause. En attendant, nous offrons à qui de droit nos sincères remerciements pour cet envoi.

AU SUJET DES FUNERAILLES DU ROI HUMBERT

L'"Observatore Romano" publie l'article suivant:

Un bon nombre d'Italiens et un nombre plus grand encore d'étrangers, au sujet des honneurs funèbres religieux rendus au défunt roi Humbert et d'une certaine prière pour son âme, livrée à la publicité, ont fait entendre des plaintes contre l'autorité ecclésiastique, lui reprochant de s'être écartée dans ces cas des saintes lois de l'Eglise.

Il faut faire observer que l'autorité ecclésiastique a toléré les funérailles du défunt roi, non seulement pour protester contre le crime exécrable commis sur sa personne, mais encore, et principalement, en raison des sentiments personnels du défunt, qui surtout dans les dernier temps de sa vie a donné des marques non douteuses d'esprit religieux, allant jusqu'à désirer, comme on l'a dit, de se réconcilier avec Dieu par la réception des sacrements pendant cette sainte année.

D'après cela, il est à présumer que, dans les derniers instants de sa vie, il aura imploré la miséricorde infinie de Dieu et que, s'il en avait eu la facilité, il n'aurait pas hésité à se réconcilier avec Lui.

Or, c'est un loi de l'Eglise reconnue plusieurs fois par la Sacrée-Pénitencerie, que, dans les cas de ce genre, on peut permettre la sépulture ecclésiastique pour ceux qui, autrement, en devraient être privés, en restreignant la pompe extérieure, selon la qualité des personnes.

Quant à la prière en question, composée dans un moment de suprême angoisse digne de toute compassion, comme elle n'est pas conforme aux règles de la liturgie sacrée, elle ne peut être et n'a jamais été approuvée par la suprême autorité ecclésiastique.

Les Notres aux Etats-Unis

MARINETTE, WISCONSIN

Les funérailles de Mme Tremblay ont eu lieu mardi matin, le 27 ult. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Vannier, de Coleman, Wisc., assisté des RR PP. Darche et Poulin, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur les RR.PP. Papon, Rivière, Clarence, etc L'église était remplie d'amis de la défunte, qui voulaient rendre un dernier hommage à sa mémoire et en même temps exprimer à leur bon curé, le R. P. Caron, leur sympathie dans la grande perte qu'il vient d'éprouver par la mort de sa nièce.

Les restes de la défunte ont été envoyés au Canada et seront enterrés dans son vilage natal, à l'Islet, Qué., où demeurent encore ses parents, M. et Mme J. E. Caron.

Alfred Gilbault, employé par la Compagnie C. & N W. pour nettoyer les engins, a échappé presque miraculeusement à une mort terrible, mardi dernier. Il se tenait en arrière de la locomotive, lorsque celle-ci partit tout à coup. Il fut renversé sur la voie et trainé sur une longueur de plusieurs verges avant que l'ingénieu alarmé, par ses cris, eût appliqué les freins. On le retira plus mort que vif de son affreuse position et on le transporta immédiatement chez lui. Son corps est tout couvert d'ecchymoses, mais il n'a éprouvé aucune lésion sérieuse.

NORTHAMPTON

M. Louis Dragon, qui est allé passer l'été à Beachwood, Maine, pour cause de santé, ainsi que son frère, M. Georges Dragon, qui est avec lui depuis deux semaines, sont revenus ici, ces jours derniers.

M. Edgar J. Hébert a reçu une blessure assez grave sur la cheville du pied. Il sortait d'une bâtisse en construction, lorsque du troisième étage, une partie de la corniche en briques s'écroula et vint tomber aux pieds de M. Hébert. Il pourra dire qu'il l'a échappé belle.

WOONSOCKET

La population de Woonsocket célébrait, l'autre jour, le retour de l'ancien lieutenant-gouverneur Pothier, commissaire du Rhode Island à l'exposition de Paris.

Dans le discours d'ouverture, M. Benjamin W. Gallup a parlé des relations de la France et des Etats-Unis, qui datent du siècle dernier.

M. Holden fit ensuite un brillant éloge de l'hon. M. Pothier.

Le discours du juge Feely fut un véritable bijou d'éloquence. M. Feely présenta à M. Pothier un magnifique bouquet de fleurs dans un vase d'argent. Dans les fleurs se trouvait une superbe montre d'or portant le monogramme du récipiendaire et une inscription.

C'est les larmes aux yeux que M. Pothier prit la parole pour remercier ses amis. Il a parlé de son admiration pour les splendeurs de Paris, qui en appellent à l'âme du poete et de l'esthète.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 36

DEUXIEME PARTIE

XIX

HENRI DE KERNAC

Je ne puis vous dire avec quelle émotion je me rendis auprès de ce vieux directeur de ma mère, de celui qui avait fermé les yeux de mon père, entendu ses dernières paroles.

Ignorant s'il possédait les secrets du passé, je résolus de garder l'incognito envers lui, me donnant seulement pour une parente éloignée de la comtesse Gabrielle, ce qui était d'ailleurs la vérité, vu son mariage avec mon oncle,—et, pour me soutenir dans cette première visite, je priai la supérieure de m'accompagner. Pour cette dernière aussi, j'étais une nièce de ma tante, qui, par dévouement, voulait adoucir les souffrances du comte.

A l'époque où je retrouvai le chapelain, c'était un vieillard de 70 ans, aux cheveux blancs, à l'air triste et doux.

Il nous reçut dans son petit ermitage, et j'eus toutes les peines du monde à dissimuler mon émotion. J'étais pour la première fois dans ce parc de Kernac où j'avais passé mes premières années, à quatre pas du tombeau où reposait mon père, première victime d'Henri de Chollet.

Dès que la supérieure eut mis l'abbé au courant de ce qu'elle savait sur moi et du dessein que j'avais de sauver le mari de Gabrielle, le vieillard hocha tristement la tête.

C'est mal à moi de vous décourager, ma sœur, dit-il en se tournant vers moi, car l'œuvre que vous voulez entreprendre doit être bénie de Dieu, mais je doute que vous puissiez réaliser ce devoir. Le comte est sujet à des accès de fureur mêlée de désespoir, qui ne permettent à personne de l'approcher; et tout ce qui pourrait apporter quelques consolations à son âme est rejeté par lui. Il vit absolument seul, et je me demande en vain comment vous pourriez obtenir de pénétrer jusqu'à lui, ne serait-ce qu'une fois.

—Dieu m'aidera! lui répondis-je avec une foi qui s'augmentait en moi à mesure que les obstacles surgissaient. Je vais réfléchir et prier Dieu de m'envoyer une bonne inspiration. En attendant, mon père, je vous serai bien reconnaissante de me permettre d'assister à la messe que vous dites chaque matin pour le repos de l'âme de ma parente Gabrielle et de son fils.

—Et de celui du pauvre comte de Kernac, mon enfant, ajouta le vieillard, croyant que je ne pensais pas à cette première victime dont j'avais hésité à prononcer le nom, craignant de trahir mon émotion. S'il peut vous être agréable de venir prier pour eux, venez le matin, je dis ma messe à sept heures, et je vous conduirai après au caveau.

Nous remerciâmes ce vieil ami de ma mère, et je me promis de venir seule le lendemain, afin d'éviter d'avoir un témoin de mes larmes.

Fidèle au rendez-vous, j'arrivai chez l'abbé au premier son de la cloche, et je le suivis jusqu'à la chapelle déserte, où l'on n'entendait que le pas léger d'un enfant de la ferme qui servait la messe.

La première prière que je fis dans cette petite église fut bien fervente, mes chères filles: c'est devant cette place où mon pauvre père avait reçu les dernières prières du prêtre, que je pardonnai encore au frère traitre et perfide, et que je demandai à Dieu la force et les lumières pour accomplir ma mission.

J'étais encore plongée dans le recueillement de ma prière, lorsque le chapelain, la messe terminée, s'approcha de moi.

Les cierges étaient éteints, l'enfant de chœur parti.

—Voulez-vous maintenant, ma sœur, descendre dans les caveaux, où sont déposés les corps de la seconde comtesse de Kernac et de mon malheureux élève?

J'ignorais encore la triste découverte faite par Gabrielle, et qui avait diminué le nombre de ses jours, et cependant une intuition me faisait sentir que la pauvre créature, dont j'avais entendu chez les paysans bénir le nom uni à celui de ma mère, était aussi une victime de son mari.

Après avoir prié au pied de la froide pierre, dont je remarquai la propreté et la quantité de fleurs fraiches, j'arrêtai l'abbé qui, supposant mon pèlerinage terminé, s'apprêtait à regagner la chapelle.

—Et la tombe de Raoul de Kernac? demandai-je.

—Le comte repose dans un mausolée spécial qu'a fait bâtir sa femme, dans le parc; puisque vous désirez continuer la visite des morts, nous allons nous y rendre.

Tout en marchant à côte du prêtre, je laissais errer mes regards sur le vaste parc, témoin de mon enlèvement, mes yeux s'arrêtèrent un instant sur l'étang, auprès duquel ma mère m'avait attendue toute la nuit fatale, et où avait péri l'enfant du comte.

Je me retournai pour apercevoir cette fenêtre du château par laquelle ma mère avait jeté ce cri d'appel qui avait accéléré la marche de Germain.

Je tressaillis vivement: une ombre se projetait derrière la vitre et il me sembla apercevoir une chevelure blanche.

Au mouvement que j'avais fait, l'abbé s'était à demi retourné.

—C'est la partie du château occupée jadis par la comtesse Raoul; Mme Gabrielle habitait l'autre aile, ajouta-t-il, pendant que je cherchais à deviner où avait vécu ma parente.

—Et cette partie est-elle toujours inoccupée depuis?...

Oui, le comte actuel a conservé l'appartement qu'il avait fait restaurer pour son mariage.

Je n'osai demander qu'elle était l'ombre que j'avais aperçue à travers les vitres, et je continuai à suivre l'abbé, qui s'avançait sous bois. Au tournant d'un sentier, je me trouvai devant une petite chapelle gothique, fermée par une porte de fer peinte en noir.

—C'est ici que repose Raoul de Kernac, me dit mon guide en introduisant une clef dans la serrure.

C'était une petite chapelle pavée en mosaïque, au fond de laquelle un autel de marbre supportait des candélabres garnis de cierges allumés, conformément aux derniers ordres de ma mère, que l'abbé exécutait toujours après plus de vingt ans.

Au milieu de la chapelle, un sarcophage en marbre contenait la dépouille mortelle de mon père.

Deux prie-Dieu étaient posés de chaque côté, l'un encore neuf et brillant, ma mère n'avait pas eu le temps de l'user; l'autre attestait, par son aspect fané, que le vieux prêtre venait religieusement y prier.

Je tombai à genoux sur celui de ma mère, et, malgré la force sur moi-même que j'avais pu garder jusque-là, j'éclatai en sanglots que je'ssayai vainement de comprimer, puis, petit à petit, mon esprit s'exalta: je me vis là, orpheline devant les restes d'un père que je ne connaitrais jamais, et avec une mère qui ne m'appellerait jamais du nom de fille.

—O mon Dieu! m'écriai-je en levant mon visage trempé de larmes vers l'autel, exaucez ma prière, guérissez-le!

En entendant mes pleurs, l'abbé, sans que je m'en fusse aperçue, avait quitté son prie-Dieu pour se rapprocher de moi et me dire quelques mots de consolation; la lumière des cierges tombaient d'aplomb sur mon visage. Il recula jusqu'au sarcophage:

—La comtesse Raoul! balbutia-t-il sans calculer les vingt ans écoulés.

Ce geste, ces mots me réveillèrent brusquement de ma contemplation, et je restai interdite.

Le prêtre se rapprocha.

—Qui êtes-vous? murmura-t-il, comprenant enfin que je ne pouvais être celle qu'il croyait.

J'hésitai à répondre.

—Ces larmes, continua-t-il, cette ressemblance inouïe, ce son de voix, cette nuit j'ai vainement cherché à me rappeler où je l'avais déjà entendu. Mon enfant, vous n'êtes pas une parente de la comtesse Gabrielle; vous ne pouvez être la comtesse Raoul; au nom de ce pauvre mort, qui êtes-vous?

Je compris que mes larmes et ma ressemblance m'avaient trahie.

Je m'agenouillai devant le vieillard qui avait béni mon père.

—Sous le sceau de la confession, mon père, car c'est un secret terrible d'où peut dépendre l'honneur d'une famille, je suis Angèle de Kernac.

Le vieillard chancela sur lui-même, et serait tombé si je ne m'étais précipitée vers lui pour le retenir.

—Angèle de Kernac! murmurait-il, l'enfant du comte Raoul! la petite fille volée, dont la disparition a rendu folle sa mère! O mon enfant, ajouta-t-il pendant que des larmes inondeient son visage, recevez la bénédiction d'un vieux prêtre qui remercie Dieu d'avoir permis qu'il vive jusqu'à ce jour.

—Mon père, lui dis-je après que la première émotion se fut dissipée, pour tous Angèle de Kernac est morte; telle elle doit rester jusqu'à la fin de sa vie, pour une raison que je ne puis révéler. L'honneur du nom de celui qui repose sous ce marbre l'exige.

—Pauvre comtesse Gabrielle! murmura à part lui l'homme de Dieu, tu l'avais bien deviné, et tu en es morte à la fleur de ton âge.

—Que dites-vous, mon père?

—Mon enfant, j'ignore ce que vous savez du passé, je ne connais même pas tout ce qui s'est accompli à cette époque de malheur, mais je sais qu'un grand coupable expie aujourd'hui terriblement ses fautes, et je vous bénis, vous, qui avez su faire taire toutes les passions humaines pour venir lui tendre la main. Ah! maintenant, je crois que vous reussirez, car c'est le doigt de Dieu qui vous a indiqué la route.

Je restai deux heures, ce jour-là, auprès du digne homme, et c'est par lui que j'appris le dépérissement progressif de ma tante, dont la tristesse faisait mal à voir, et la scène qui s'était passée auprès du lit de mort du pauvre Louis.

Il fut décidé que je viendrais chaque jour à la messe du matin, jusqu'à ce que j'eusse trouvé l'occasion de pénétrer jusqu'à mon oncle.

Depuis quinze jours j'étais exacte au rendez-vous, et, après la messe, je faisais toute seule le pèlerinage des tombes.

Plusieurs fois, j'avais rencontré les gens du château, ils avaient fini par s'étonner de ma présence et étaient allés aux renseignements.

—C'est une parente de la comtesse Gabrielle, leur disait-il, novice au couvent des Sœurs de la miséricorde, elle a obtenu de faire des neuvaines pour l'âme de sa parente.

A Suivre.